



Les mares de l'Astarac

Enjeux de préservation

● Les mares de l'Astarac : un patrimoine local menacé

Les mares sont, pour la plupart, d'origine anthropique. C'est-à-dire que leur origine n'est pas naturelle mais qu'elles ont été **créées par l'homme**. Cette création peut parfois remonter à plusieurs centaines d'années et, aujourd'hui, les mares constituent indiscutablement un élément paysager de nos régions françaises.

Au début du siècle dernier, le Gers présentait un semis important de mares ; chaque exploitation en disposait en moyenne de trois. En général, l'une était destinée à abreuver le bétail, la seconde à la basse-cour et la troisième pour le jardin potager ou d'agrément. Certaines fermes disposaient parfois d'un vivier pour le poisson. Il est important de rappeler que l'eau courante n'est arrivée aux robinets de nos campagnes que tardivement, dans les années 60. Les mares constituaient, alors, des réserves d'eau utilisées pour de nombreuses tâches courantes. **Elles étaient donc très précieuses**. C'est pourquoi, elles faisaient l'objet de nombreuses attentions et étaient régulièrement entretenues. Car sinon, elles ont tendance à se combler naturellement, on parle d'atterrissement.



Usages anciens d'une mare : le lavoir et l'habitat des canards de la ferme



Mare « oubliée » en cours de fermeture

Aujourd'hui les choses ont beaucoup changé. Avec l'arrivée de l'eau à volonté, immédiatement disponible au robinet, elles ont peu à peu perdu leur intérêt et ont été délaissées, oubliées. Sur les 6 millions de mares que comptaient la France en 1900, **seules 10% existent encore** aujourd'hui, soit 1 mare par km² ou 1 mare pour 100 habitants.

Avec les modifications des pratiques agricoles (mécanisation nécessitant des parcelles « lisses », l'utilisation des produits phytosanitaires, l'uniformisation des paysages agricoles...), les changements des modes de vie en milieu rural, **les mares ne sont plus entretenues**, voire même considérées gênantes, insalubres

ou dangereuses, elles sont de ce fait comblées. Un bien triste sort pour ces « trous d'eau » qui ont rendu tant de services à nos aïeux. La loi ne prévoit aucune protection réglementaire pour une mare inférieure à 1000 m².

Toutefois, un certain nombre, disséminé dans les coteaux de l'Astarac, subsiste et il n'est pas rare d'en rencontrer à proximité des chemins ou dans un pré.

Généralement petites en superficie, les mares n'en ont pas moins de **nombreux et importants intérêts**.



Mare de prairie, en Astarac

● Les intérêts économiques des mares

Les mares peuvent être source d'économies pour le gestionnaire mais aussi pour la collectivité.

Elevage et jardinage :

Un gestionnaire éleveur pourra, par exemple, se servir de l'eau contenue dans la mare pour y faire boire son bétail. Si elle est bien gérée, l'eau est de bonne qualité pour l'abreuvement et cela évite d'utiliser l'eau du robinet coûteuse à la fois en terme de consommation mais aussi en terme de transport jusqu'aux animaux, sans compter le temps passé à cet acheminement (voir la Fiche Technique n°5). Le jardinier, lui, pourra arroser ses plantes et légumes sans que sa facture d'eau ne s'en ressente.

Lutte contre les incendies :

Pour la collectivité les intérêts sont moins directement appréciables mais ils sont pourtant bien là. Ces points d'eau dispersés sur le territoire sont autant de « bornes naturelles d'incendie » qui peuvent contribuer à la lutte contre le feu.



● Les intérêts fonctionnels des mares

Epuration des eaux :

En assimilant les éléments nutritifs azotés pour leur croissance, les plantes de la mare « filtrent » l'eau. Inversement, une grande quantité de végétaux indique une forte teneur en éléments minéraux. Les végétaux peuvent aussi emmagasiner ou dégrader pesticides ou métaux lourds.

Les mares constituent donc un premier filtre avant que l'eau ne s'infiltre vers les nappes phréatiques et peuvent ainsi réduire les coûteuses dépenses de traitements des eaux.

L'entretien de la mare, s'il est bien réalisé, peut donc représenter une opération « rentable ». Et ce, pour vous comme pour la nature.

De plus, en stockant momentanément l'eau de ruissellement, la mare permet aux sédiments fins emportés par le ruissellement de se déposer.

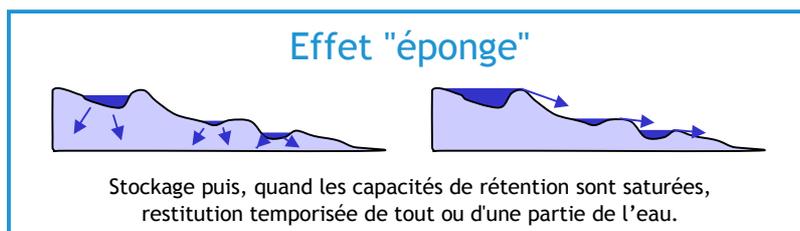
Régulation des flux d'eau:

Comme tous les milieux humides, la mare a d'abord un rôle de stockage de l'eau et joue le rôle de réservoir « d'humidité » au sein de coteaux à dominante sèche. D'autant plus compréhensible lorsqu'il s'agit d'une mare temporaire, elle remplit cette fonction même lorsqu'elle est permanente.

Telle une éponge, elle **retient et stocke l'eau** lors des précipitations et de ce fait **limite le ruissellement et lutte contre l'érosion des sols**. De même, si la mare est située près d'un cours d'eau, elle va se remplir lors de crue ce qui contribue à **diminuer l'impact des crues sur l'aval** en réduisant le flux en vitesse et en quantité.

Plus tard, en saison sèche, elle restitue une partie de l'eau stockée vers le cours d'eau, la nappe phréatique ou la met à disposition, pour l'abreuvement par exemple. Elle participe alors au **soutien à l'étiage**.

Ces rôles sont proportionnels à la taille de mare. Plus elle est importante, plus ces rôles seront remplis efficacement.



● Les intérêts écologiques des mares

Ecosystème accueillant une forte biodiversité :



Grenouille profitant du soleil et demoiselles s'accouplant

Véritables lisières entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, elles accueillent pour la reproduction, la nidification, l'alimentation, le repos ou l'hivernage plus d'espèces que ne le feraient séparément les milieux aquatique et terrestre.

Avec des berges en pente douce et des profondeurs variées, les végétaux qui vont s'installer seront eux aussi diversifiés : on observera des plantes purement aquatiques (Callitriches, Nénuphars, Lentilles d'eau ...), des végétaux semi-aquatiques (Roseaux, Iris, Menthes...) et des végétaux de berges comme la Salicaire ou les Joncs (voir Fiche Technique n°7). Quant à la faune, elle joue sur trois tableaux, l'eau, l'air et la terre,

utilisant tantôt l'un tantôt l'autre selon la période du cycle vital (reproduction ou phase adulte) ou selon l'activité (alimentation, repos...).

Le patrimoine naturel de la mare est souvent exceptionnel : les mares françaises regroupent 15% des espèces protégées (Cistude d'Europe, Triton marbré...) et 1/3 des plantes patrimoniales. Pour de nombreuses espèces, la mare est souvent un habitat indispensable pour une période cruciale de leur cycle de vie (amphibiens, libellules etc... et plantes aquatiques bien sûr).

Rôle de corridor écologique :

Les mares en chapelet situées dans un même vallon sont autant d'habitats potentiels pour les espèces typiques de la mare. Ensemble, les mares forment un corridor de milieux reliant eux-mêmes d'autres zones humides comme les fossés, bois ou bords d'étangs. Les libellules, par exemple, volent de mare en mare, trouvant ainsi plus facilement un lieu de ponte qui leur convienne, grâce aux différentes configurations de chaque mare. Mais elles sont aussi fréquentées par de nombreuses espèces animales non aquatiques (petits et grands mammifères, reptiles, oiseaux,...) qui viennent notamment s'y désaltérer.

● Les intérêts sociaux et patrimoniaux des mares

Des témoins du passé :

Elles sont les témoins d'usages et de savoirs anciens qui ont façonné le milieu rural.

Certaines sont bâties et constituent de petits bijoux architecturaux dans la campagne. A noter que bien souvent les mares bâties étaient celles qui étaient considérées comme très importantes (parce qu'il y avait une source et que son eau était consommée par exemple).

D'autres encore peuvent être au centre d'une histoire ancienne ou même d'une légende. Et si vous observez bien votre mare et que vous y portez attention vous verrez alors le pouvoir qu'elle peut avoir sur votre imagination.



Mare anciennement aménagée pour l'abreuvement du bétail

L'éducation à l'environnement :

Aujourd'hui, ce sont par ailleurs d'excellents supports pour faire découvrir la nature aux enfants tant on peut y observer de vie sur un espace restreint, la mare étant un écosystème à part entière.

L'amélioration du cadre de vie :

Elles ont aussi un rôle paysager et esthétique indiscutable.

● L'intérêt climatique des mares

Plus récemment une étude a montré que les mares participent à piéger le CO₂ atmosphérique et contribueraient ainsi à limiter l'accélération du réchauffement climatique.

● L'Assistance technique à la Gestion des mares de l'Astarac

La Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides du Gers (CATZH) est menée par l'ADASEA 32. Une des missions principales de cette Cellule est de maintenir en bon état de fonctionnement le réseau de mares du territoire de l'Astarac, au vu de leurs intérêts patrimoniaux et fonctionnels. Elle vous apporte gratuitement tous les conseils et informations nécessaires à la gestion de vos mares. Ces conseils peuvent porter aussi bien sur les aspects techniques (entretien de la végétation, gestion de l'ensoleillement, désenvasement...) et hydrauliques (analyse du bassin versant, de l'alimentation en eau...). Mais aussi sur l'aspect écologique (inventaires faunistiques et floristiques, entretien du milieu, préconisations pour l'implantation de flore locale, combattre l'envahissement d'espèces invasives...) de la mare.



● Les services de la CATZH

Services	Contenu
Information / Sensibilisation	La CATZH vous informe sur le fonctionnement et la richesse des mares. Elle sensibilise par ailleurs un large public pour la conservation et l'entretien du réseau de mares existantes.
Expertise / Diagnostic / Conseil individualisés	La CATZH définit avec vous les actions à mettre en oeuvre pour créer, entretenir ou restaurer une mare en fonction des usages et du milieu. Elle vous apporte des conseils d'ordre technique, écologique et réglementaire.
Appui technique et administratif	Si des travaux complexes s'avèrent nécessaires (imperméabilisation, curage...) la CATZH accompagne et conseille le maître d'œuvre lors de travaux. Il est également possible de monter un dossier de demande d'aide financière pour la réalisation de ces travaux.
Animation du réseau de gestionnaire	Au cours de l'année des journées d'échanges, des visites sur le terrain ou des formations seront proposées...

● Bibliographie

- Croquis : ACHERER M., VILLARET J.-C. - les zones humides du Sud-Est de la France - Manuel pratique d'identification et de délimitation
 WILKE H., 1994 - Une mare naturelle dans votre jardin - Terre vivante - 86 p.
 POTTER G., 1985 - A la découverte de la mare - Liège Education Environnement. - 42 p.

● Contacts

**ADASEA 32
CATZH Gers**
Maison de l'Agriculture
Route de Mirande - BP 70161
32003 AUCH CEDEX
Tél. : 05 62 61 79 50
<http://www.adasea32.net>
mail : a032@adasea.net

NATURE MIDI-PYRENEES
16, rue de Tivoli
31 068 TOULOUSE
CEDEX
Tél. : 05 34 31 97 32
contact@naturemp.org
<http://naturemp.org>

● Programme cofinancé par

